Réagir
Solidarité & Accompagnement

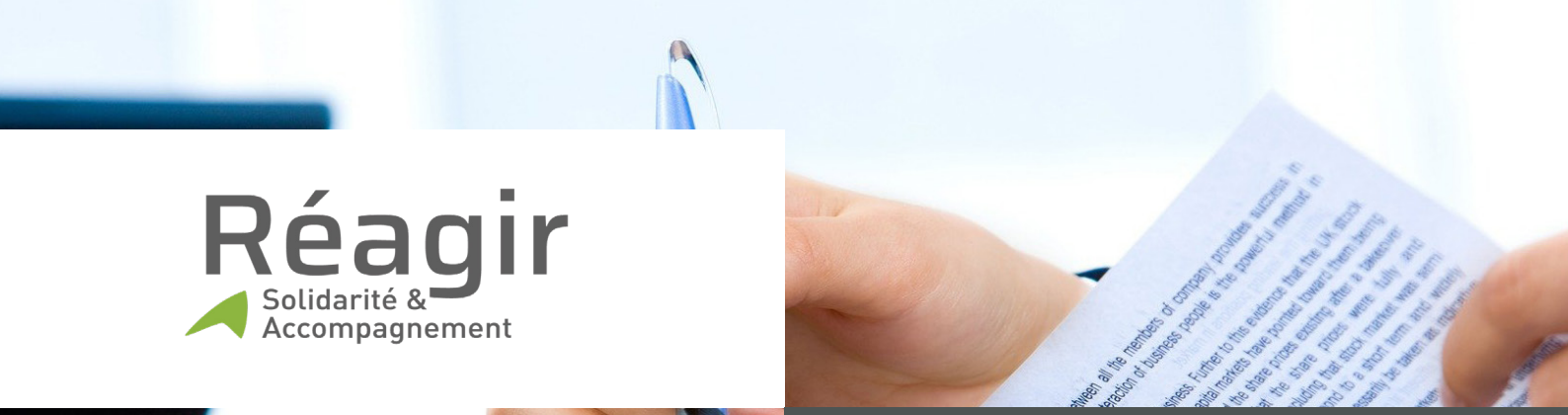

AGRIDEMAIN

Plan de redressement AGRIDEMAIN

Construisez votre avenir sur des bases nouvelles

Les + AVANTAGES

- > **Une expertise indépendante reconnue.**
- > **La complémentarité des compétences.**
- > **Etre écouté en toute confidentialité.**
- > **Le bénéfice de l'expérience de vos interlocuteurs.**

Le plan de redressement AGRIDEMAIN
avec la Chambre d'agriculture de l'Indre vous permet de :

> Etre accompagné et écouté par un conseiller à chaque étape de l'étude d'un redressement amiable

> Envisager, à partir de vos souhaits et d'une étude prévisionnelle, différents scénarii pour redresser la situation d'un point de vue technique, économique et financier en prenant en compte la dimension humaine et la charge de travail

>Mettre en place, si besoin, un tour de table en présence des créanciers pour définir et faire valider si possible les plans d'apurement des dettes

Tél : 02 54 61 61 61

www.indre.chambagri.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Région Centre-Val de Loire

Plan de redressement AGRIDEMAIN

Construisez votre avenir sur des bases nouvelles

ETRE ACCOMPAGNÉ
Une écoute, un accompagnement pour sortir de la situation

METTRE FIN À LA PRESSION
Trouver, si possible, des solutions vis-à-vis des créanciers

RECHERCHER DES SOLUTIONS
Echanger, rechercher des solutions pour améliorer les performances et sortir des difficultés

REPENSER LE FONCTIONNEMENT
Faire le bilan global des forces et faiblesses de l'exploitation et bénéficier de préconisations techniques le cas échéant

Nous vous accompagnons

MODALITES
> Différents rendez-vous pour construire et valider l'étude de redressement. Des échanges avec vos créanciers

> 3 à 4 jours d'intervention conseiller d'entreprise

LIVRABLES ET DÉLAIS
Une étude avec les détails techniques et financiers du plan de redressement, dans les 30 jours suivant le dernier rendez-vous d'accord

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture de l'Indre
Service Entreprises
24 rue des Ingrains
36022 CHATEAUROUX
02 54 61 61 75
entreprise@indre.chambagri.fr

Prestation 100 % prise en charge par :

CHAMBRE D'AGRICULTURE INDRE

Région Centre-Val de Loire

Modalités, tarifs et conditions de vente sur demande
©Photo : Gettyimages

SUP.COMDOC 65.20.02.2024